

Outil 4.1

Bonnes pratiques de sensibilisation des touristes pour l'adoption de comportements responsables en milieu naturel

La préservation des milieux naturels repose sur un engagement collectif à adopter des comportements respectueux de l'environnement.

Pour que les bonnes pratiques de gestion des espaces naturels soient véritablement efficaces, il est essentiel de sensibiliser et d'éduquer le public afin qu'il comprenne les bienfaits d'adopter ces bonnes pratiques et les conséquences potentielles de ne pas le faire. En étant plus averti, il peut ainsi adopter les bonnes pratiques pendant la visite, mais également dans le futur, peu importe le milieu naturel fréquenté.

Les bonnes pratiques présentées dans cet outil peuvent être mises en place par les gestionnaires et leurs équipes pour assurer l'adoption des bons comportements par le public.

Ces comportements écoresponsables ne peuvent s'appliquer de manière efficace et durable par la clientèle sans que des efforts de sensibilisation et d'éducation ne soient entrepris envers le personnel de l'organisation.

Les bonnes pratiques de gestion interne pour limiter l'impact écologique des activités doivent être entreprises en complémentarité avec une sensibilisation active du public et par la mobilisation des équipes à l'interne.

Voici les principales pistes d'information afin de sensibiliser le personnel et les touristes. Pour en savoir plus sur ces principes, plusieurs ressources utiles sont disponibles sur les sites web d'acteurs de soutien de l'industrie du tourisme de nature et d'aventure.

Écotourisme et tourisme d'aventure

Adopter les sept principes Sans trace lors de la pratique d'activités de plein air :

1. Se préparer et prévoir sa sortie en nature
2. Utiliser les surfaces durables
3. Gérer adéquatement les déchets
4. Laisser intact ce que l'on trouve
5. Minimiser l'impact des feux
6. Respecter la vie sauvage
7. Respecter les autres

Ressources utiles

- [Les 7 principes](#)
Sans Trace Canada
- [Les 7 principes Sans Trace en Plein air](#)
De ville en forêt
- [Aide-mémoire en plein air](#) (format partageable)
De ville en forêt
- [Aide-mémoires et guides Sans Trace](#)
De ville en forêt
- [Ressources éducatives](#)
De ville en forêt

Randonnée

- Rester sur les sentiers balisés, même en conditions boueuses, ou, à défaut, privilégier les surfaces durables pour préserver la flore.
- Éviter d'interagir avec la faune et respecter la distance recommandée en cas de rencontre imprévue.
- Ramener tous les déchets, y compris les déchets organiques (restes alimentaires, excréments de chiens), afin de préserver l'environnement.
- Ne pas cueillir de fleurs, de fruits ou toute autre végétation pour préserver l'écosystème local (ou pratiquer la cueillette responsable si la cueillette est permise).
- Nettoyer convenablement son équipement avant et après la pratique de son activité pour éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes (EEE).

Ressources utiles

- [Plein air responsable en avant-pays](#)
De ville en forêt
- [Conseils et guides pratiques](#) (code d'éthique, alimentation, équipement, etc.)
Rando Québec
- [Code d'éthique du randonneur](#) (format affiche), Rando Québec
- [Les écosystèmes des hauts plateaux](#) (vidéo), GUEPE
- [Code d'éthique pour une cueillette responsable et sécuritaire](#)
Le Goût de la Côte-Nord

Camping

- Camper aux endroits désignés ou, lorsqu'en autonomie, sur des surfaces durables telles que des terrains de gravier, des zones de sable ou des espaces herbeux peu sensibles.
- Éviter les feux inutiles, respecter les consignes en vigueur (**SOPFEU**) et n'allumer des feux qu'aux endroits désignés. Par exemple, ne pas faire de feu lorsque les conditions sont sèches ou s'il n'est pas nécessaire pour la cuisson. S'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter le site, en versant de l'eau ou en enterrant les braises. Utiliser uniquement du bois fourni par le site et prévoir du bois d'allumage

afin de ne pas prélever de bois dans la forêt et éviter l'introduction d'espèces envahissantes par du bois provenant de l'extérieur.

- Utiliser des produits biodégradables, c'est-à-dire des produits qui se décomposent naturellement par l'action des micro-organismes sans nuire à l'environnement; ne jamais mettre de savon, même biodégradable, directement dans les cours d'eau pour protéger les écosystèmes aquatiques; disposer plutôt les eaux grises dans les installations à cet effet, ou répandre à grands jets à travers de la végétation, à une distance minimale de 60m des cours d'eaux, si le savon est biodégradable.

Ressources utiles*

- [Camper en harmonie avec la nature](#)
Camper sans laisser de trace
- [Le camping écoresponsable](#)
Des gestes faciles à adopter

- [Camper de façon écoresponsable](#)
- [Code de conduite du campeur écoresponsable](#) (infographie)
- [Pratiques vertes - Bois de chauffage](#) (affiches téléchargeables)

*toutes les ressources proviennent du site de [Camping Québec](#)



Motoneige

- Utiliser uniquement les sentiers balisés et autorisés afin d'éviter de rouler dans des zones où il y a peu de neige, car la compaction causée par le passage d'une motoneige peut endommager la végétation alpine, déjà très fragile.
- Utiliser une motoneige avec des niveaux d'émissions plus bas et, si possible, un modèle électrique.
- Conserver le silencieux d'origine afin de limiter le bruit et l'impact sur la faune et les autres activités présentes sur le territoire.
- Rapporter tous les déchets, y compris les déchets organiques (restes alimentaires, déjections canine) et de fluides, tels que les fuites d'huile ou de carburant, en apportant toujours avec soi un contenant approprié pour la collecte.
- En cas de fuite de fluide, placer des matériaux absorbants sous la motoneige pour limiter la propagation, ramasser la neige contaminée avec une pelle, la mettre dans un contenant adéquat pour le transport et la disposer dans un endroit approprié au retour.
- En cas de bris ou de fuite de fluide, éviter de continuer la sortie afin d'éviter la contamination des sols et de l'eau.
- Adopter des comportements respectueux envers la faune en cas de rencontre, comme observer sans déranger, ne pas chercher à interagir avec elle, et couper le moteur le temps de leur passage.

Ressources utiles*

- [Guide du nouveau motoneigiste](#)
- [Motoneige et environnement](#)
Bonnes pratiques du motoneigiste

*toutes les ressources proviennent du site de la [Fédération des clubs de motoneigistes du Québec](#)

Communications

- Des efforts soutenus de sensibilisation et d'éducation sont nécessaires par la main d'œuvre et les gestionnaires afin d'encourager les touristes et le public à adopter les bonnes pratiques pour limiter l'impact écologique de leurs activités. Plusieurs ressources existent déjà pour soutenir les gestionnaires de milieux naturels dans la sensibilisation des bonnes pratiques et comportements du public.

Ressources utiles

- [Section Campagnes](#) du site Réseau Plein air Québec : outils de communications, kits média, etc.
 - [Cultive ton plein air](#) (pratique responsable et sécuritaire)
 - [La nature te juge](#) (courtoisie en plein air)
 - [Partage de responsabilité en plein air](#)
- [Guide pour les publications sur les médias sociaux](#) afin de partager de manière responsable nos activités plein air sur nos médias sociaux de façon à respecter les 7 principes du Sans trace, De ville en forêt



Ce projet est soutenu financièrement par le ministère du Tourisme du Québec.